

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; J. CALAME, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :

Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Inverseurs de marche marins actionnés par huile sous pression système « S. L. M. — Winterthur »*, par A. MEYER, à Winterthur. — *La capacité de résistance du béton armé dans le calcul des profils fléchis*, par A. PARIS, ingénieur-conseil, professeur à l'Université de Lausanne. — *Architecture religieuse*, par Marcel-D. MULLER, architecte S. I. A., à Lausanne. — DIVERS : *Semaine du gaz*. — *Jubilé de M. le professeur Maurice Lugeon*. — *Exposition de l'électricité, à Berthoud, en 1938*. — CORRESPONDANCE : *La « montagne » des brevets suisses*. — *La question des promotions académiques d'honneur*. — NÉCROLOGIE : *Henri Schobinger*. — SOCIÉTÉS : *Centenaire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — BIBLIOGRAPHIE. — NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS.

Inverseurs de marche marins actionnés par huile sous pression, système « S. L. M. - Winterthur »,

par A. MEYER, à Winterthur.

Généralités.

La réversibilité de l'hélice est une condition absolument indispensable à toute installation motrice de propulsion de bateaux de construction courante. Il paraît donc logique de concevoir la machine de propulsion de manière à la rendre directement réversible ce qui a notamment été réalisé pour la machine à vapeur. La turbine à vapeur à commande directe de l'hélice comporte généralement une turbine principale pour la marche avant et un aubage auxiliaire pour la marche arrière. Dans cet article ne sera considérée comme machine de propulsion que celle qui au cours des dernières années a fait preuve d'un développement incomparable dans l'application marine — le moteur *Diesel*. Le moteur Diesel marin de grande puissance étant en général réversible, le problème d'inversion de marche de l'hélice est résolu pour ce cas. Toutefois, bien qu'au point de vue technique rien n'empêche la construction de moteurs Diesel réversibles de petite et moyenne puissance, on trouve un très grand nombre d'installations marines possédant un moteur Diesel non-réversible en combinaison avec un appareil d'inversion de marche disposé entre le moteur et l'arbre de l'hélice. La raison apparente en est d'une part le prix d'achat plus bas d'une telle installation motrice, d'autre part la rapi-

dité de l'inversion que demande l'exploitation de certains types de bateaux. Cette dernière qualité est incontestablement celle qui permet le mieux de juger un appareil inverseur de marche ; or, le système faisant l'objet de cet article la possède au plus haut degré.

Profitant de son expérience dans la construction de changements de vitesse actionnés par huile sous pression pour automotrices et locomotives Diesel, la *Société Suisse pour la Construction de Locomotives et de Machines*, à Winterthur, a également créé, il y a quelques années, deux types d'inverseurs de marche marins dont les accouplements fonctionnent d'après le même principe. Cette innovation a trouvé en Suisse et à l'étranger un accueil très favorable auprès de nombreuses compagnies de navigation et de propriétaires privés de bateaux.

Les conditions de service auxquelles un inverseur de marche marin est assujéti sont des plus sévères. Il



Fig. 1. — Remorqueur anglais, de 300 ch. muni d'un inverseur de marche type « S. L. M. — Winterthur. »